

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The masthead is highly decorative, featuring a central illustration of the Virgin Mary and the Child Jesus. Mary is seated, holding the Christ Child on her lap. They are surrounded by a dense, ornate border of repeating patterns. At the top, there is a cross with a crown above it, set against a background of a landscape or architectural scene. The text is arranged in several sections: 'LE MESSAGER' in large, bold, serif letters; 'DE' in smaller letters below it; 'SAINTE ANNE' in a large, stylized, gothic font; 'DE LA' in smaller letters below that; and 'POINTE AU PERE RIMOUSKI' in a bold, serif font at the bottom. The entire design is framed by intricate scrollwork and floral motifs.

LE
MESSAGER
DE
SAINTE ANNE
DE LA
POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. P. SYLVAIN, *cure de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P. Q., Canada.*



LE MESSAGE


DE



Sainte Anne

BULLETIN MENSUEL DU PELERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE



Bonne Année.



SOMMAIRE.—Bonne Année, 141.—Rome : Le Collège Canadien, 142
— Audience du Saint-Père, 143. — Les vénérables Gabriel
Perboyre et Pierre-Louis-Marie Chanel, 146.—Dons faits par
le Souverain-Pontife, 148. — Bénédiction de statues à Ca-
couna, 150.—Service anniversaire de M. le chanoine J. C.
Cloutier, 151. — Saint Jean apôtre et évangéliste, 151. —
Questions de vie ou de mort : La Providence, 154.—L'Archi-
confrérie de Sainte-Anne, 156.—La maison des Pèlerins, 160
— Décès, 160.

BONNE ANNÉE

C'est de tout cœur que nous souhaitons une bonne
et heureuse année à tous nos chers abonnés.

L'année qui vient de s'écouler a été pour un grand
nombre une année d'épreuves, que la nouvelle année soit
pour eux riche en bénédictions célestes.

Bonne année au Père commun de tous les fidèles ;
c'est le vœu ardent de tous ses enfants dévoués.

Bonne année au premier Pasteur du diocèse si zélé
pour la gloire de notre illustre patronne.

Bonne année à Messieurs les Curés qui nous secon-
dent si généreusement dans l'œuvre que nous poursui-
vons.

Bonne année à nos zélateurs et à nos zélatrices ;
leur tâche est digne d'éloge et de succès.

Sur les malheureux, les pauvres, les affligés et les
malades nous appelons le regard doux et compatissant
de notre bonne mère sainte Anne.

Et toi, cher petit *Messageur*, que te souhaiterons-
nous ? De faire du bien toujours et de plus en plus.

ROME.

LE COLLÈGE CANADIEN A ROME

Dimanche, le 11 novembre, a eu lieu l'inauguration
du collège canadien construit à Rome par le séminaire
de Saint-Sulpice de Montréal.

La fête a été très solennelle. Son Eminence le cardinal-vicaire, plusieurs archevêques et évêques, entre autres Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, et Mgr Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac, plusieurs prêtres du Canada, entre autres M. J. O. Simard, curé de la cathédrale de Rimouski, et M. Joseph St. Laurent, curé de New-Port, ont assisté à cette grandiose cérémonie.

Son Em. le cardinal Parocchi et les quatre évêques du Canada ont béni le collège en chantant les belles prières du Rituel.

AUDIENCE DU SAINT-PÈRE

Le 15 novembre, le Saint-Père a daigné recevoir en audience particulière, les évêques du Canada présents à Rome, les directeurs et les élèves du collège canadien. Ça été le couronnement de la belle fête de dimanche dernier.

Il était onze heures et demie lorsque Léon XIII fit son entrée dans la salle du trône. Emus, nous tombons à genoux et le Pape nous bénit, promenant sur nous tous son paternel regard, souriant du plus aimable des sourires. " Ah, dit-il voici les Canadiens ; levez-vous, levez-vous, mes enfants." Il s'assit sur son trône et le cardinal Siméoni lui présenta en termes affectueux les nouveaux élèves qui devront suivre les cours du collège de la Propagande.

" Très Saint-Père, dit alors Monseigneur l'archevêque de Montréal, nous sommes heureux de pouvoir offrir à Votre Sainteté, comme cadeau de votre jubilé sacerdotal, le collège canadien. C'est à la générosité des Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal que ce collège

doit sa fondation. Vous en voyez à vos pieds les premiers élèves : nous sollicitons la grâce d'une bénédiction particulière pour eux et pour tout notre pays."

Nous tâchons de rendre fidèlement la réponse de Léon XIII.

"Vous avez raison, Monseigneur, d'appeler *cadeur* ce collège canadien que vous venez de fonder à Rome. Dans cette année des fêtes jubilaires, aucun cadeau ne pouvait être plus cher à mon cœur. Aussi, est-ce avec bonheur que je le reçois et que je le bénis.

"Toutes les nations avaient ici leur collège national : la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, etc. ; j'ai voulu que la Bohême et l'Arménie eussent aussi le leur. Il manquait le Canada. Eh bien, le voici : qu'il soit le bienvenu ! Au milieu des tristesses et des épreuves que traverse l'Eglise, ce m'est une douce consolation de voir les jeunes clercs accourir à Rome de toutes les parties de l'univers, en plus grand nombre que jamais. Rome, quoi que l'on puisse faire, reste toujours le centre de la catholicité et le foyer de la science. Ils viennent donc ici, ces jeunes lévites, puiser la vérité à sa source la plus pure, se former aux vertus sacerdotales pour être plus tard dans leur patrie de véritables apôtres.

"Les universités romaines ont été sans cesse l'objet de ma sollicitude. Je n'ai rien épargné pour en faire des écoles dignes de la ville éternelle. J'y ai fait venir les professeurs les plus célèbres de l'Europe et même de l'étranger. Au séminaire romain, j'ai ordonné que l'on ajoutât des cours de haute littérature aux leçons de théologie, d'histoire et de droit. Voyez le collège de la Propagande : le nombre croissant de ses élèves exigeait la construction d'une maison plus grande : j'ai fait construire la maison de grand cœur. Vous avez là Satolli.

Où trouver pour l'enseignement du dogme un professeur comme Satolli ? A l'Université grégorienne, dirigée par les pères de la compagnie de Jésus, on compte aujourd'hui plus de sept cents élèves. J'y ai appelé le père Mazella qui, aux Etats-Unis, avait publié des ouvrages de grande valeur. J'ai voulu plus tard qu'il fût cardinal, mais tout en lui laissant la direction des études. Dans toutes les universités pontificales, il ne reste donc rien à désirer.

“ Mes enfants, vous êtes les premiers du collège du Canada : sachez apprécier la faveur immense que le Seigneur vous fait. Dans quelques années, vous retourneriez dans vos diocèses pour travailler, sous la sage direction de vos évêques, les uns dans les séminaires ou l'Université, les autres dans le ministère paroissial. Préparez-vous à votre mission en ne perdant aucune parcelle d'un temps si précieux, afin d'acquérir des trésors de doctrine dont vous ferez un jour bénéficier vos frères. Gardez aussi une reconnaissance éternelle à vos évêques qui ont fondé ce collège, œuvre si belle et si importante pour votre patrie.”

Le cardinal Siméoni rappela alors au Saint-Père que l'œuvre était due principalement à la munificence de la compagnie de Saint-Sulpice de Montréal, qui en avait fait tous les frais et dit que le supérieur était présent. “ Colin, Colin, répliqua Léon XIII, oh ! approchez. Je vous bénis et je vous félicite de votre noble entreprise, j'espère que vos prêtres dirigeront le collège canadien à Rome comme ils dirigent tous leurs autres séminaires. En France, l'épiscopat est unanime à se louer des prêtres de Saint-Sulpice.”

“ Très Saint-Père, dit M. Colin, qui avait peine à contenir son émotion, ce collège canadien est le Benja-

min de la famille, il désire recevoir la bénédiction du patriarche.”

“ Oui, oui, répondit Léon XIII, je le bénis de tout mon cœur.—Combien avez-vous d’élèves pour commencer ? ”—“ Douze, Très Saint-Père, comme dans le collège apostolique. ”—“ Eh bien, il faut qu’il en vienne vingt-quatre, trente, quarante. ” La conversation, on le voit, avait pris le ton de la plus touchante familiarité. Toute timidité avait disparu, nous nous sentions des enfants chéris auprès du plus admirable des pères. Léon XIII était rayonnant de joie et semblait vouloir nous garder auprès de lui le plus longtemps possible. Chacun des prêtres fut ensuite présenté à Sa Sainteté et recueillit de sa bouche quelques douces paroles. Nous quittâmes le Vatican ravis, rendant grâces à Dieu de ce qu’il nous avaient été donné de voir et d’entendre. L’audience avait duré plus d’une demi-heure. P.-N. B.

Les vénérables Jean-Gabriel Perboyre et Pierre Louis-Marie Chanel.

Dimanche dernier, le souverain Pontife a promulgué, en présence des Éves cardinaux et des prélats de la sacrée congrégation des Rites, les décrets constatant le martyre et l’authenticité des miracles du vénérable Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la congrégation de la Mission, martyrisé à Outchang, dans le vicariat de Hupé, en Chine, et du vénérable Pierre-Louis-Marie Chanel, prêtre de la société de Marie, premier martyr de l’Océanie.

Cependant la béatification de ces serviteurs de Dieu, annoncée d’abord pour la fin de l’année, est renvoyée au mois de mars, époque où elle aura lieu en même temps que celle du vénérable Ancina ; l’examen de cette dernière cause n’étant pas encore terminé.

M. Antoine Fiat, supérieur général de la congrégation de la Mission, venu exprès de France, et le R. P. Claude Nicolet, procureur général des maristes ont rendu de très profondes actions de grâces à Sa Sainteté.

Le Saint-Père alors s'est levé et a daigné leur répondre par le discours suivant :

“ Nous avons entendu avec une particulière satisfaction la lecture des deux décrets par lesquels vient d'être reconnu et affirmé le martyre des deux vénérables serviteurs de Dieu : Gabriel Perboyre et Pierre-Marie Chanel, l'un apôtre en Chine, et l'autre apôtre en Océanie.

“ Tous deux fils de congrégations religieuses françaises bien méritantes, ils sont une splendide gloire de notre siècle. Après avoir passé leur vie à répandre dans des régions lointaines, parmi les peuples barbares, la lumière de l'Évangile, ils ont eu le mérite de répandre courageusement, au milieu des plus cruels tourments, leur sang pour la foi.

“ Remercions Dieu qui, par un dessein spécial de sa providence, a permis si opportunément qu'à l'heure présente fussent proposés aux fidèles et aux ministres du sanctuaire, des modèles de si grandes vertus et de tant d'héroïsme.

“ Dans les graves périls et dans les difficiles épreuves auxquels est aujourd'hui exposée la profession catholique, ces exemples seront une excitation et un stimulant à soutenir pour la foi toutes sortes de pénibles labeurs et de sacrifices ; et serviront à secouer la mollesse et la torpeur des pusillanimes, et à inculquer dans leurs cœurs cette inflexible constance et ce courage que nos martyrs ont montrés.

“ Quant à Nous, ce Nous est une douce joie et une

sainte allégresse, au milieu de Nos nombreuses angoisses et tribulations, de pouvoir élever aux honneurs des autels ces illustres héros et véritables champions de la foi. Et nous espérons que, admis dans la glorieuse phalange des bienheureux, ils seront au ciel nos méditateurs et nos intercesseurs auprès de Dieu, pour que la guerre atroce faite aujourd'hui à l'Eglise prenne fin, pour que les conseils des impies soient mis à néant, que les ennemis soient humiliés et confondus, et pour que des jours de tranquillité et de paix luisent de nouveau sur l'Eglise."

Après avoir donné sa bénédiction apostolique, Sa Sainteté a admis au baiser du pied les postulateurs et avocats de la cause, et beaucoup d'autres ecclésiastiques indigènes et étrangers présents à la promulgation, à laquelle assistait aussi S. Em. le cardinal Lavigerie.

DONS FAITS PAR LE SOUVERAIN PONTIFE.

Le Saint-Père a daigné recevoir en audience Mgr Simoneschi, Vicaire du vénérable Chapitre de St. Pierre au Vatican, et les deux premiers Camerlingues de ce Chapitre, Mgr d'Annibale et Mgr Pereicoli, auxquels il a remis deux dons splendides et somptueux, qui seront conservés dans la Basilique patriarcale consacrée au Prince des Apôtres, en témoignage de la spéciale affection du Souverain Pontife pour ce temple et en souvenir des fêtes y célébrées à l'occasion de son Jubilé Sacerdotal.

Ces deux dons très remarquables, que la gratitude et le respect du Chapitre et du Clergé du Vatican garderont précieusement comme souvenir et monument inoubliable de la souveraine munificence de Léon XIII, sont : le magnifique calice dont Sa Sainteté s'est servi pour célébrer, dans Saint-Pierre, la Messe du 5 janvier

1888, et la splendide chasuble que le Saint-Père a endossée lors de la mémorable cérémonie du 1er janvier.

Le premier de ces deux dons d'une immense richesse, le calice, avait été offert au Souverain Pontife par LL. MM. le Roi et la Reine de Portugal ; le second, la chasuble, avait été présentée, en don collectif, par la Noblesse Romaine.

—Sa Sainteté Léon XIII a envoyé à l'Em. Cardinal Martial Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger, la somme de *trois cents mille francs*, à titre de contribution à la sainte œuvre entreprise par ce grand apôtre de l'Afrique et ayant pour but de délivrer les régions de l'Afrique et de l'Asie de l'effroyable plaie de l'esclavage.

L'envoi de cette somme était accompagné d'un magnifique bref, où le Saint-Père, après avoir déclaré que rien ne lui est plus à cœur que de secourir tant d'êtres si barbarement opprimés, fait observer avec juste raison que " les catholiques de toutes les parties du monde, qui cette année spécialement lui ont envoyé de généreuses offrandes en argent, se réjouiront eux aussi de savoir que les fruits de leur munificence sont employés aussi à combattre de si énormes cruautés et à sauvegarder la dignité humaine en la personne de tant de nos frères."

—Le Souverain Pontife a fait un don magnifique au sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray. Ce don consiste en une barque dorée surmontée d'un autel richement paré. Trois belles statues sont placées sur le devant de la barque et une autre se trouve à l'arrière.

La chapelle, qui est aussi complète que possible, se compose d'un ostensor, d'un calice, d'un ciboire ; elle comprend aussi les chandeliers, les candélabres, la

lampe, l'encensoir, les deux croix, le pupitre, le missel et un certain nombre de chasubles.

Par ce superbe présent fait à la Basilique de Sainte-Anne d'Auray, le Saint Père a surtout en vue d'honorer la Bretagne et sa glorieuse patronne.

L'inauguration solennelle de l'autel donné par le Souverain Pontife a eu lieu le 8 de ce mois dans la basilique de Sainte-Anne.

—Le Saint Père a alloué la somme de 50,000 francs, à titre de subside, aux séminaires d'Italie appauvris par la révolution.

—Il résulte de l'évaluation faite de tous les objets qui ont figuré à l'exposition Vaticane, que leur valeur totale dépassait la somme de douze millions.

Dans cette somme, cependant, n'est pas comprise la valeur des objets réunis dans les Galeries des Tapisseries et des Cartes Géographiques, qui ne sont pas destinés à être distribués, mais seront placés dans les Musées.

Bénédictio[n] de Statues à Cacouna.

Lundi, le 10 de ce mois, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski, accompagné de Mgr le vicaire général et de plusieurs prêtres, s'est rendu à Cacouna, où il a béni deux magnifiques statues, l'une du Sacré-Cœur de Jésus, don d'un paroissien, et l'autre de notre glorieuse patronne sainte Anne, donnée par les Dames de la Sainte-Famille.

Avant la cérémonie Monseigneur a bien voulu adresser quelques paroles d'édification aux nombreux fidèles qui remplissaient l'église.

Le salut solennel du Saint-Sacrement a suivi la bénédiction. L'illumination de l'autel et du chœur était vraiment belle.

**Service anniversaire de M. le chanoine J. C.
Cloutier.**

Mardi, le 11 de ce mois, le service anniversaire de M. le chanoine J. C. Cloutier, a été chanté à Cacouna par Mgr Edmond Langevin, vicaire général, protonotaire apostolique, en présence de Mgr l'Evêque de Rimouski et de plus de vingt prêtres.

Monseigneur a fait l'absoute.

SAINT-JEAN, APOTRE ET EVANGÉLISTE

27. Décembre.

Saint Jean était fils de Zébédée, pêcheur Galiléen, et de sainte Salomé, et il avait pour frère saint Jacques-le-Majeur. (S. Matth. 4, 21, 10, 3, etc.) Fidèle à la voix de de Jésus-Christ qui l'appelait (Ib. 4, 21), il l'accompagna constamment dans ses courses apostoliques, et il fut, avec saint Pierre et saint Jacques, un de ceux qui jouissaient de sa plus grande intimité (S. Matth. 17. 1. 26. 37. S. Marc. 5. 37). Jésus-Christ l'aima plus que ses autres Apôtres, et lui donna de son affection les preuves les plus touchantes, le faisant reposer sur son sein à la dernière cène (S. Jean, 12. 23.), et lui recommandant, au moment d'expirer sur la croix, de prendre soin de sa Mère bien-aimée et de la considérer comme sa propre mère (19, 26.). C'est pourquoi saint Jean, par reconnaissance, se nommait lui-même le disciple que Jésus aimait ; et il se distingua à son tour par son amour pour son divin Maître ; ainsi, il fut le seul qui pendant la Passion n'abandonna pas Jésus-Christ et qui le suivit jusqu'au pied de la croix. Après l'Ascension du Sauveur, il prêcha

l'Évangile en Palestine ; il ne se rendit probablement qu'assez longtemps après dans des contrées plus éloignées et particulièrement en Asie Mineure. Ce que l'on sait, c'est qu'après la mort de saint Pierre et de saint Paul (66 ans après la naissance de Jésus-Christ), il établit définitivement son siège à Ephèse, d'où il exerça sur les églises de l'Asie Mineure une sorte de surveillance pastorale : on peut même le considérer comme le second fondateur de ces églises qu'il affermit dans la foi. C'est de cette ville, probablement sous Néron, selon d'autres, sous Domitien, qu'il fut relégué pour la foi dans l'île de Pathmos aujourd'hui Palmosa, où, sur l'ordre du Seigneur, il écrivit son Apocalypse ou la Révélation des destinées de l'Église.

Quelque temps après, l'empereur Nerva, d'après des témoignages dignes de foi, lui permit de retourner à Ephèse, où il reprit comme auparavant, en qualité de suprême Pasteur, la direction des Églises de l'Asie Mineure. Ce fut alors, dans les dernières années du premier siècle, qu'à la prière des fidèles, et inspiré par le Saint-Esprit, il écrivit son Évangile, dont le but principal, comme il est dit à la fin de ce livre divin, fut de montrer que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, et que tous ceux qui croient en lui ont la vie éternelle. Les erreurs que Cérinthe et d'autres hérétiques répandaient alors sur la personne et la dignité de Jésus-Christ, lui firent sentir plus qu'aux autres évangélistes, l'importance d'exposer en ce point la vérité avec précision et d'une manière détaillée. Parceque dans son Évangile il s'attache spécialement à faire ressortir la divinité de Jésus-Christ, à la différence des autres évangélistes, qui parlent davantage de ce qu'il y a dans le Sauveur d'humain et de terrestre, les Saints Pères ont appelé son Évangile *spirituel*.

tucl, et lui-même le Théologien. Outre l'Apocalypse et l'Évangile, saint Jean a encore écrit trois épîtres dans lesquelles il insiste particulièrement sur l'amour de Dieu et du prochain. Il ne cessa, du reste, jamais d'exhorter avec zèle à l'accomplissement de ce divin précepte, et dans son extrême vieillesse, alors qu'il fallait le porter à l'église, il disait encore à ses disciples : *Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.* Et comme on lui demandait un jour pourquoi il répétait toujours ces paroles : *C'est que, répondit-il, c'est là le commandement du Seigneur, et si on l'observe comme il faut, cela suffit.* Saint Jean croyait, en effet, qu'il ne pouvait répondre à l'amour que Jésus-Christ lui avait témoigné, qu'en inspirant à tous l'amour divin et en ne faisant de tous qu'un cœur et qu'une âme. Nous aussi nous ne pouvons mieux témoigner à Dieu l'amour que nous lui devons, qu'en aimant nos semblables, comme le prescrit saint Jean, non-seulement en paroles, mais encore en réalité par des actes, et en tâchant de les porter à l'amour de Dieu. Saint Jean vécut presque jusqu'à cent ans, et mourut à Ephèse, où l'on a longtemps montré son tombeau, qui était en grande vénération.

On représente saint Jean avec un calice et un serpent à côté de lui, parceque, ayant reçu une coupe empoisonnée, le poison, lorsqu'il voulut boire, s'en sépara sous la forme d'un serpent. Il a un aigle au-dessus de la tête ou près de lui, soit parce qu'il a enseigné plus que tous les autres la divinité de Jésus-Christ dont l'aigle est un symbole, soit parce que dans le saint enthousiasme qui le transporte, et éclairé d'une lumière divine, il a pris, comme un aigle, son essor vers le Soleil du monde spirituel, qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur.

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT.

SEPTIÈME QUESTION.

LA PROVIDENCE. *DEEC* }

Quare via impiorum prosperatur
D'où vient que les impies sont (ou
paraissent) heureux ?
(Jér., XII, 1.)

C'est là une question bien délicate et difficile à résoudre. Job a été tout surpris à la vue de cette espèce de désordre et de scandale ; Jérémie s'en plaint amèrement à Dieu, et David, en voyant les justes souffrir et les méchants triompher sur la terre, a été sur le point de quitter la voie de la vérité et de la justice, tant sa foi était ébranlée!

Nous croyons utile de répondre à cette objection, avant même d'entrer dans les autres questions d'immortalité.

1o. Commençons par exposer les vrais principes de la raison éclairée par la foi. Il y a un Dieu, ce Dieu est juste et bon ; il voit ce désordre apparent, et il le permet au moins, puisque rien ne peut arriver sans son ordre ou sa permission. Il a une raison pour cela, sans doute, et comme il est juste et bon, cette raison, cette fin ne peut être que sa gloire et le bien même de ses enfants. Voilà la vérité, les principes incontestables de la philosophie. Mais comment peut-il permettre tant de maux sur la terre, et pourquoi les bons sont-ils souvent plus accablés que les méchants, tandis que ceux-ci sont ou paraissent plus heureux ? C'est la question. *Quare via impiorum prosperatur ?*

2o Première réponse : *C'est un mystère*. Oui, il y en a partout, mais il en fallait ici surtout, car assurément Dieu n'était pas obligé de nous dire tous les secrets de son gouvernement.

Seconde réponse, de Bossuet : *La chaîne des abîmes*. Vous en tenez deux anneaux, le premier et le dernier, je veux dire ces deux vérités : Dieu est juste, il est bon ; la chaîne descend, et vous ne voyez pas comment tous ses anneaux tiennent ensemble, c'est-à-dire comment et pourquoi il y a tant de misères et d'épreuves, de désordres en apparence ; mais vous avez la vérité, vous tenez la chaîne, vous la secouez avec force et vous êtes bien sûr qu'elle n'est pas brisée, que tous ses anneaux sont parfaitement unis.

Troisième réponse, de Bossuet encore, l'aigle de Meaux ; *C'est le tableau de la vie*. Pour voir et juger un tableau, il faut se bien placer, dans le jour, comme on dit, au vrai point de vue, sans cela tout se confond... Eh bien ! pour juger de ces choses, vous n'y êtes pas du tout, vous êtes bien trop bas, sur la terre : c'est un chef-d'œuvre de puissance et de sagesse, mais vous ne pouvez pas encore l'apprécier ; adorez en silence ce grand Dieu, et bénissez-le.

Quatrième réponse, de Bellarmin. Dans la distribution des maux et des biens, il n'y avait que trois combinaisons possibles : 1o que tous les justes fussent toujours dans la joie, et les méchants dans la douleur, ce qui détruirait la foi et anéantirait tout mérite ; 2o ou bien au contraire que les justes fussent toujours dans la peine et les méchants toujours dans le bonheur, ce qui détruit toute idée de justice et de bonté dans notre Dieu ; 3o ou bien enfin qu'il y eut certain mélange de biens et de maux pour les justes et pour les impies ; et

c'est cette dernière combinaison que Dieu a choisie, dans sa sagesse infinie, parce qu'elle éprouve la foi, et nous donne l'occasion de mériter ; et surtout parce qu'elle fait briller à nos yeux ses attributs de justice et de miséricorde, quand il frappe et brise l'impie dans son orgueil, et protège et exalte au contraire ses enfants et le juste pauvre et humilié comme Job, Jérémie et David, qui avaient fait l'objection, l'ont reconnu et proclamé eux-mêmes.

Cinquième réponse, au symbole : *Credo vitam eternam, carnis resurrectionem et vitam venturi seculi.*— Là tout sera bien expliqué, tout réparé. Attendez l'éternité pour voir et pour juger.

Conclusion.—Jamais de plainte, de murmure contre Dieu et sa providence... Adorez ses desseins, soumettez-vous à sa volonté sainte et paternelle ; il a été si bon pour vous jusqu'à ce jour. Espérez en lui, avec confiance. *Dominus providebit.*

L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANNE.

1° Progrès de l'Archiconfrérie.

Depuis le 6 de novembre il y a eu que 16 associés nouveaux d'inscrits dans l'Archiconfrérie.

Nous nous faisons un plaisir d'envoyer des billets d'admission à ceux qui nous en demandent.

2° Recommandations.

N.-S. P. le pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et toutes les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 23 malades ; 4 conversions ; 4 jeunes gens en voyage, dont

un n'a pas donné de ses nouvelles depuis un an et demi ; 2 curés malades, 1 curé, ses paroissiens et ses entreprises ; 2 maux d'yeux ; 15 familles pour grâces particulières ; 1 affaire importante ; 16 associés nouveaux ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; nos zélateurs et nos zélatrices ; toutes les grâces déjà demandées et qui n'ont pas encore été obtenues.

Nous recommandons d'une manière particulière aux prières de nos associés Mme C. E. L. Dionne, décédée à Rimouski dans le cours de septembre dernier. Madame Dionne a légué la somme de cent piastres à l'église de Sainte-Anne.

Tous nos associés sont priés de réciter pendant le mois de janvier, à ces intentions, *Notre Père, je vous salue, Marie*, et l'invocation : *O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse vierge Marie, priez pour nous.*

3^o *Faveurs obtenues.*

ST-JEAN DE DIEU : Amour et reconnaissance à sainte Anne pour toutes les grâces que j'ai obtenues par son intercession. *V. G. ép. de P. R.*—ST-GABRIEL : A la suite d'une neuvaine j'ai obtenu la guérison d'un grand mal de tête. *Méd. Rioux.*—Mal de dent disparu après avoir prié sainte Anne de me soulager. *Fort. Croft.* Ce printemps je me suis aperçue que ma petite fille avait sur la tête une petite loupe qui saignait abondamment de temps en temps. Je promis à sainte Anne de faire publier la guérison de ma petite fille, si je l'obtenais. Sainte Anne a daigné exaucer ma prière ; le mal disparut, et je croyais mon enfant guérie. Mais ayant retardé d'accomplir ma promesse, le mal s'est fait sentir de nouveau, je demande humblement pardon à sainte Anne de ma négligence et je prie cette bonne

mère d'avoir pitié de mon enfant qui ne mérite pas de porter le châtement de ma faute. *Mme Alfred Caron.*—**ST-MATHIEU** : Mille actions de grâces à l'auguste aïeule du Sauveur, je suis relevée de maladie. *Mme Ernest Rioux.*—**ST-SIMON** : Soyez bénie, ô bonne sainte Anne, de toutes les grâces que je dois à votre maternelle tendresse. *Eme R. Bélanger.*—**ST-ULRIC** : Guérison d'un mal de jambe. Que vous êtes bonne, ô sainte Anne de m'avoir exaucé malgré mon indifférence envers vous ! *Un abonné.*—Plusieurs grâces obtenues. Soyez à jamais bénie, ô mère compatissante ! *François Bouchard, Martial Bérubé, François Nadeau, fils.*—Reconnaissance à sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle m'a obtenues. *Mme E. Desrosiers.*—**ST-EDOUARD DES MÉCHINS** : Une personne des Capucins a été miraculeusement guérie par la puissance de notre glorieuse thaumaturge. *L. D'Auteuil, ptr.*—**ST-ULRIC** : Guérison et plusieurs faveurs dues à notre bonne mère. *M. N. P. et une abonnée.*
LEEDS, MASS : Grâce obtenue. *Angèle Schillaire.*—**NORTH-LINDEN** : Mon mari et ma petite fille ont été guéris par l'intercession de sainte Anne. *Mme Lézime Lévesque.*

ISLE VERTE : Sainte Anne a guéri mon enfant et m'a obtenu plusieurs autres faveurs. *P. Michaud.*—**CACOUNA** : Mon petit garçon a été guéri d'un violent mal de tête qui mettait sa vie en danger et que les médecins ne pouvaient soulager. *J. R.*—**L'ASSOMPTION** : Mon enfant a beaucoup souffert du mal de tête jusqu'à l'âge de six mois. Tous les remèdes connus ayant été inutiles, j'ai promis de faire publier sa guérison dans le *Message* si sainte Anne daignait me l'obtenir. Immédiatement mon enfant a pris du mieux, et au bout de quelques jours, il était parfaitement bien. Depuis plus

de deux mois, il ne s'est point ressenti de ce mal de tête. *Mme J.-Bte Gagné.*—**STE-FÉLICITÉ** : Mille remerciements à sainte Anne pour toutes les grâces qu'elles m'a accordées. *A. S.*—Par une neuvaine à notre illustre patronne, j'ai obtenu la guérison d'un grand mal de gorge. *A. L.*—Mal de jambe guéri et une grande grâce obtenue par l'intercession de sainte Anne. *N. D.*—Nous devons à la bienheureuse mère de Marie la santé dont nous jouissons maintenant. *C. F., M, L., M. B., M. T.*—Deux faveurs signalées dues à la bonté de sainte Anne. *L. L.* — **TROIS-PISTOLES** : Par des neuvaines et des prières à sainte Anne, j'ai obtenu le soulagement d'une maladie qui me causait beaucoup d'inquiétude, vu que les remèdes n'avaient aucun effet. Cette bonne mère a droit à ma vive reconnaissance pour deux autres faveurs qu'elle m'a accordées. *C. B.*—**STE-LUCE** : Mon enfant a été préservé par l'invocation de Jésus, Marie, Joseph et par l'intercession de sainte Anne à laquelle je dois plusieurs autres faveurs. *Une abonnée.*—**STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE** : Je dois à sainte Anne la guérison d'une maladie dont je souffrais depuis près d'un an. Les remèdes que j'ai employés ne m'ont procuré aucun soulagement. *Mme Pierre Lavoie, fils.*—**ST-FABIEN** : A la suite de deux neuvaines, j'ai obtenu la guérison d'un rhumatisme inflammatoire. Je suis heureux de venir témoigner ma reconnaissance à sainte Anne dans son sanctuaire. *W. T.*—**CACOUNA** : Actions de grâces vous soient rendues, ô grande sainte, pour vos bienfaits. *Mme Narcisse Lebel.*—**STE-FLAVIE** : Guérison d'un mal de tête qui me faisait souffrir depuis longtemps : Que l'on publie partout vos louanges, ô glorieuse patronne ! *Mme Nil Thibault.*—**HULL** : Ma femme a été guérie d'une maladie grave par l'intercession de sainte Anne. *P. G.*

LA MAISON DES PÈLERINS

Onésime Philibert, St-Ulric.....	\$0.25
Ls. Gagné "	0.25
Une petite amie de sainte Anne, St-Ulric.....	0.05
Mme Rémi Turcot, Manville, R. I.....	1.00
Rév. M. D. Morissette, L'Assomption.....	1.05
Rév. M. J. Martin, St-Hilaire	0.65
Mme Narcisse Lebel, Cacouna.....	1.00
Une abonnée, St-Ulric	0.30
Un zélateur "	0.10
Paschal Gaudreau, Hull.....	0.05

Nous espérons toujours en la protection de notre aimable patronne pour le succès de cette œuvre qui intéresse grandement le pèlerinage.

Nos abonnés nous causeraient un vif plaisir s'ils daignaient nous envoyer de petites étrennes pour la *Maison des Pèlerins*.

DÉCÈS

Le Rév. M. Joseph Lagueux, curé de St-Jean Port-Joli, est mort le 28 novembre dernier, à l'âge de 62 ans. M. Lagueux a été curé de la Rivière-du-Loup (en bas) de 1862 à 1871.—*R. I. P.*

Le Rév. M. T. Wenceslas Fréchette, ancien curé de Batiscan, diocèse des Trois-Rivières, décédé à Montréal le 20 décembre, âgé de 77 ans, était membre de la société d'une messe.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chais buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef.

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'HIVER 1888-89

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires	} Express : 10.43.
	} Accom. : 12.20.
“ Halifax “ “	} Express : 15.12.
	} Accom. : 11.20.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne de 4 espèces, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, de 2 espèces, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles de Ste Anne, de 6 espèces, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$100, \$150 et \$2. 0 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$150, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur, et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE